

TENDANCES RÉGIONALES

FÉVRIER 2024

Période de collecte :

du mardi 27 février 2024 au mardi 5 mars 2024

En février, l'activité économique en région Corse évolue favorablement à la faveur d'un rebond ponctuel et technique. En effet l'activité, dans l'industrie et les services marchands, montre une amélioration expliquée majoritairement par des facteurs exogènes.

En revanche, on observe un ralentissement de la production dans le bâtiment.

Au final, le niveau des carnets de commandes apparaît faible pour envisager un retournement de tendance à très court terme.

Pour de nombreuses filières, le début de la saison touristique éclairera les anticipations sur les évolutions à venir. Selon les professionnels et même s'il est encore un peu tôt, le niveau actuel des réservations pour la pleine saison serait assez comparable à celui observé en 2023.

CONTEXTE NATIONAL	2
SITUATION RÉGIONALE	3
SYNTHÈSE DE L'INDUSTRIE	4
SYNTHÈSE DES SERVICES MARCHANDS	6
SYNTHÈSE DU SECTEUR BÂTIMENT – TRAVAUX PUBLICS	8
PUBLICATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE	10
MENTIONS LÉGALES	11

Contexte National

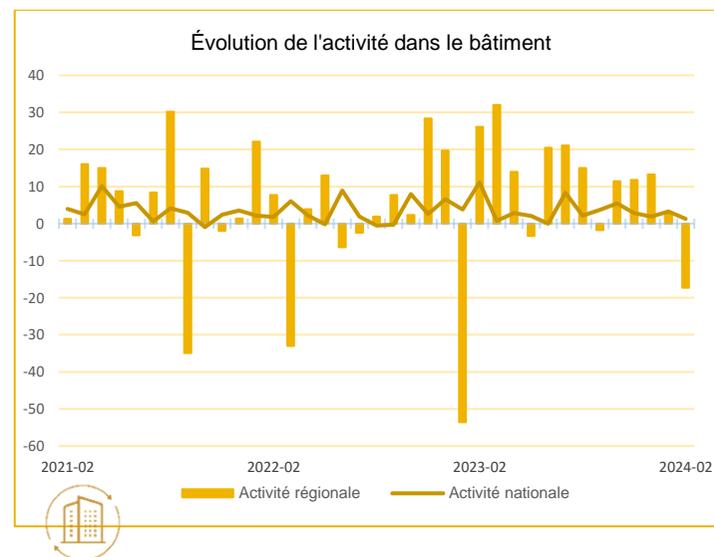
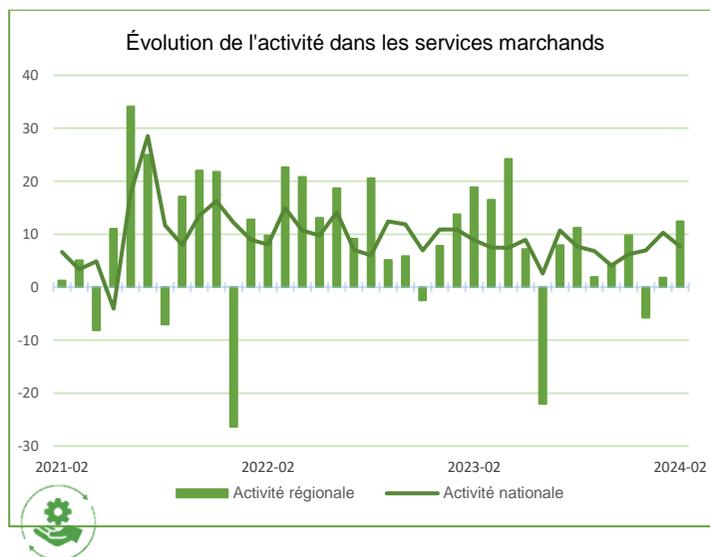
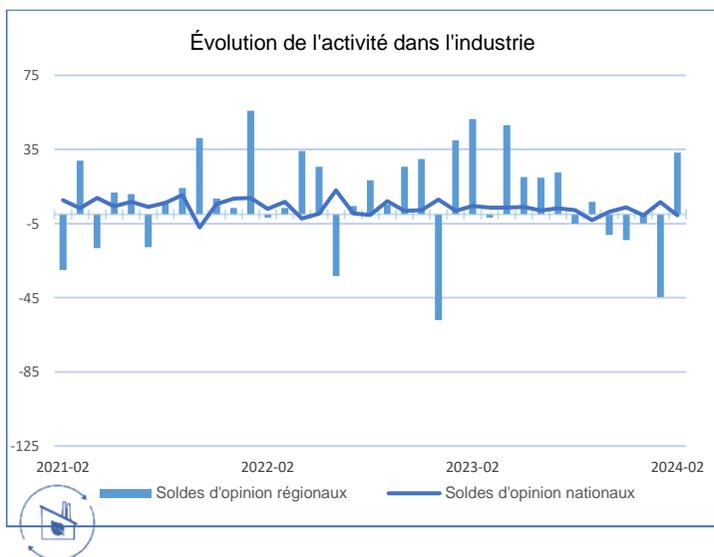
Selon les chefs d'entreprise participant à notre enquête (environ 8 500 entreprises ou établissements interrogés entre le 27 février et le 5 mars), l'activité a progressé en février dans l'industrie, les services marchands et le bâtiment (après neutralisation de l'effet calendaire lié au 29 février), davantage qu'anticipé le mois dernier par les entreprises. D'après les anticipations pour mars, l'activité progresserait dans les services, évoluerait peu dans l'industrie comme dans le second œuvre du bâtiment, et s'y dégraderait dans le gros œuvre. Les carnets de commande restent jugés dégradés dans quasiment tous les secteurs de l'industrie (à l'exception notable de l'aéronautique).

La modération des prix de vente se poursuit. Selon les industriels, les prix des matières premières diminuent à nouveau. Dans l'industrie et le bâtiment, la proportion d'entreprises ayant augmenté leurs prix ce mois-ci (respectivement 11 % et 10 %) se situe au voisinage des niveaux connus avant Covid, alors que la proportion de celles indiquant des baisses de prix (respectivement 7 % et 10 %) a augmenté par rapport à cette période. Dans les services marchands, la proportion d'entreprises indiquant une hausse de leurs prix (15 %) ne s'est pas encore complètement normalisée.

Les difficultés de recrutement restent stables, à un niveau encore significatif : 41 % des entreprises les mentionnent en février. L'indicateur d'incertitude se détend quelque peu par rapport au mois précédent.

Sur la base des résultats de l'enquête, complétés par d'autres indicateurs, nous estimons que le PIB progresserait au premier trimestre 2024 (de l'ordre de + 0,2 %), après une légère hausse au quatrième trimestre 2023.

Situation régionale



Source Banque de France

Points Clefs

L'activité industrielle est en progression, principalement pour des raisons techniques dans l'agroalimentaire et en lien avec l'accroissement des commandes dans la fabrication de matériels de transport. À l'exception de ce dernier secteur, une faiblesse globale des carnets de commandes est indiquée. Les autres filières demeurent structurellement en-deçà de leur seuil d'équilibre. Il est observé une stabilisation voire un léger repli de certains prix de matières premières (l'acier) sans impact sur les tarifications à la vente à ce stade. Les effectifs n'enregistrent pas d'évolution.

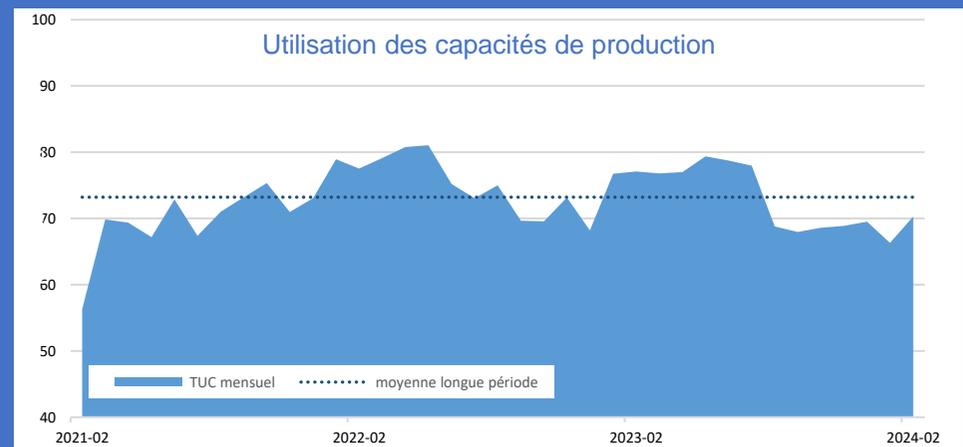
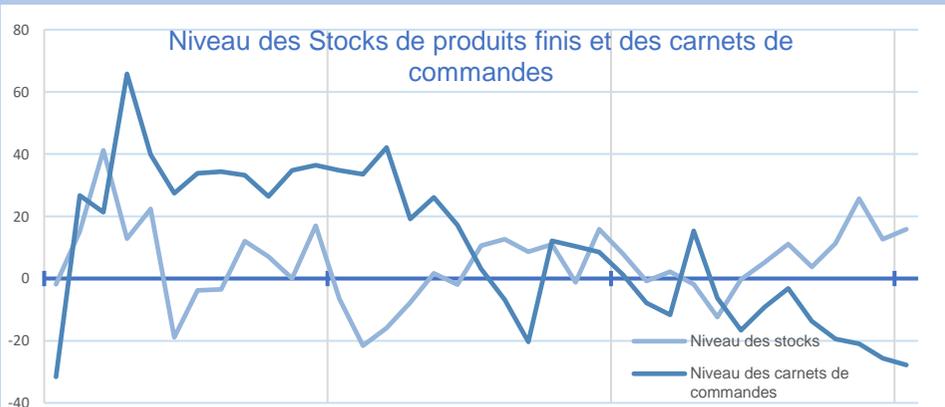
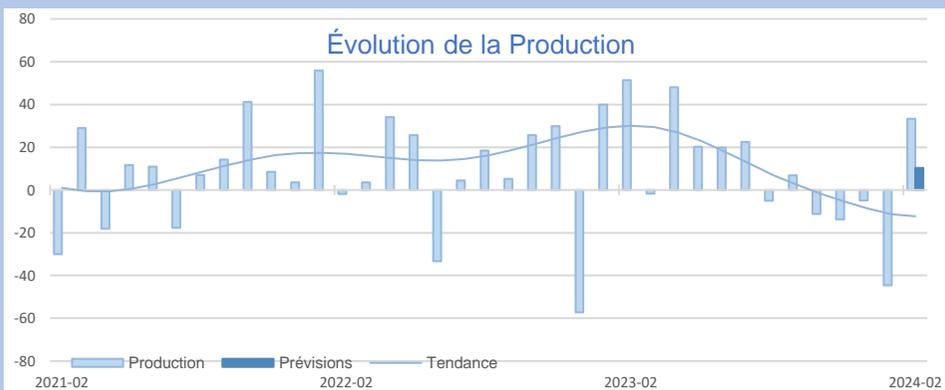
Dans les services marchands, une reprise progressive est également annoncée. L'activité dans la restauration mais aussi celle dans le conseil et l'ingénierie ont porté la demande. En ce début d'année, où les transactions sont habituellement faibles, les trésoreries sont naturellement plus sollicitées. Les prix et les effectifs sont stables.

Comme anticipé, la production dans le bâtiment marque le pas. La difficulté de se projeter, face à un carnet de commandes particulièrement bas aussi bien dans sa composante publique que privée, devient très pénalisante. Les prix des devis tirés à la baisse par la concurrence sont désormais à leur seuil d'équilibre. Les effectifs sont stables.



Synthèse de l'Industrie

Comme prévu, la levée progressive des difficultés d'approvisionnement dans la fabrication de matériels de transport permet de répondre à une demande particulièrement active. De plus, des opportunités sur certaines matières premières notamment le verre ont temporairement dopé l'activité de l'industrie des boissons. À court terme, la production devrait globalement se stabiliser. Le taux d'utilisation des capacités de production évolue positivement de 4 points à 70 soit un niveau encore en deçà de sa moyenne de longue période (73).

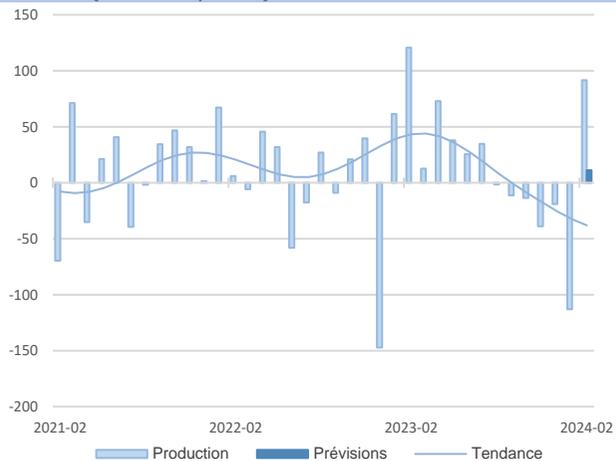


INDUSTRIE

INDUSTRIE

Source Banque de France – INDUSTRIE

54%
Part des effectifs dans ceux de l'Industrie
(ACOSS 12/2022)



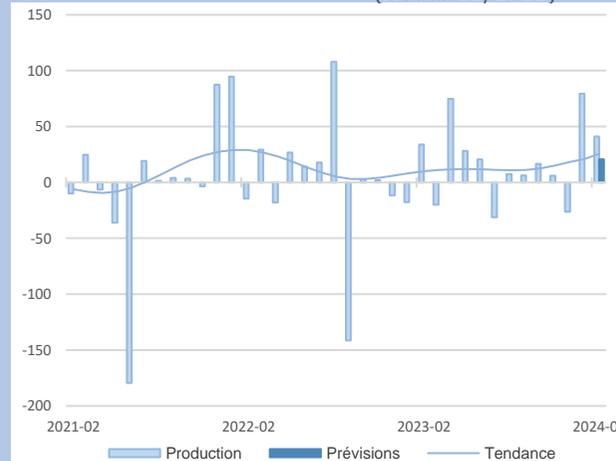
Agroalimentaire

Pour saisir des opportunités tarifaires sur certaines matières premières, certains industriels dans l'agroalimentaire ont plus fortement sollicité leurs capacités productives. De plus, à la faveur d'opérations promotionnelles en direction de la GMS, les industriels en produits secs enregistrent une demande ponctuelle plus soutenue. Au final, la production progresse très nettement. Pour autant, cette tendance ne durerait pas. Une stabilité de l'activité est anticipée dans un contexte de carnets de commandes peu étoffés.

Une reprise très ponctuelle.

Matériel de transport

3,4%
Part des effectifs dans ceux de l'Industrie
(ACOSS 12/2022)



Comme attendu et avec la résorption des difficultés d'approvisionnement, le rythme haussier des cadences de production se confirme. En effet, la demande internationale et nationale donne de la visibilité à cette industrie insulaire.

Après les difficultés de recrutements qui ont été un frein pendant plusieurs mois, il apparait que la situation semble s'améliorer.

À court terme, les capacités de production devraient être plus sollicitées.

Filière qui devrait se maintenir sur un rythme haussier.



GRANDS SECTEURS

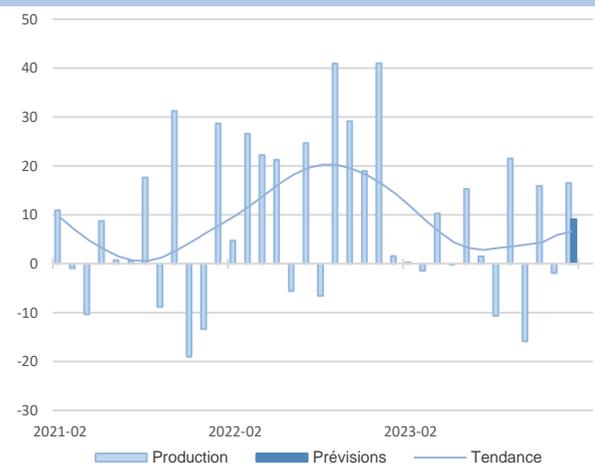
Secteurs qui semblent atteindre un point haut de production.

L'activité dans les filières de la métallurgie et du bois est orientée en croissance. Les filières dépendantes du secteur du bâtiment semblent stabiliser leur position et émettent des craintes sur les mois à venir.

À court terme, l'activité devrait globalement encore progresser.

39%
Part des effectifs dans ceux de l'Industrie
(ACOSS 12/2022)

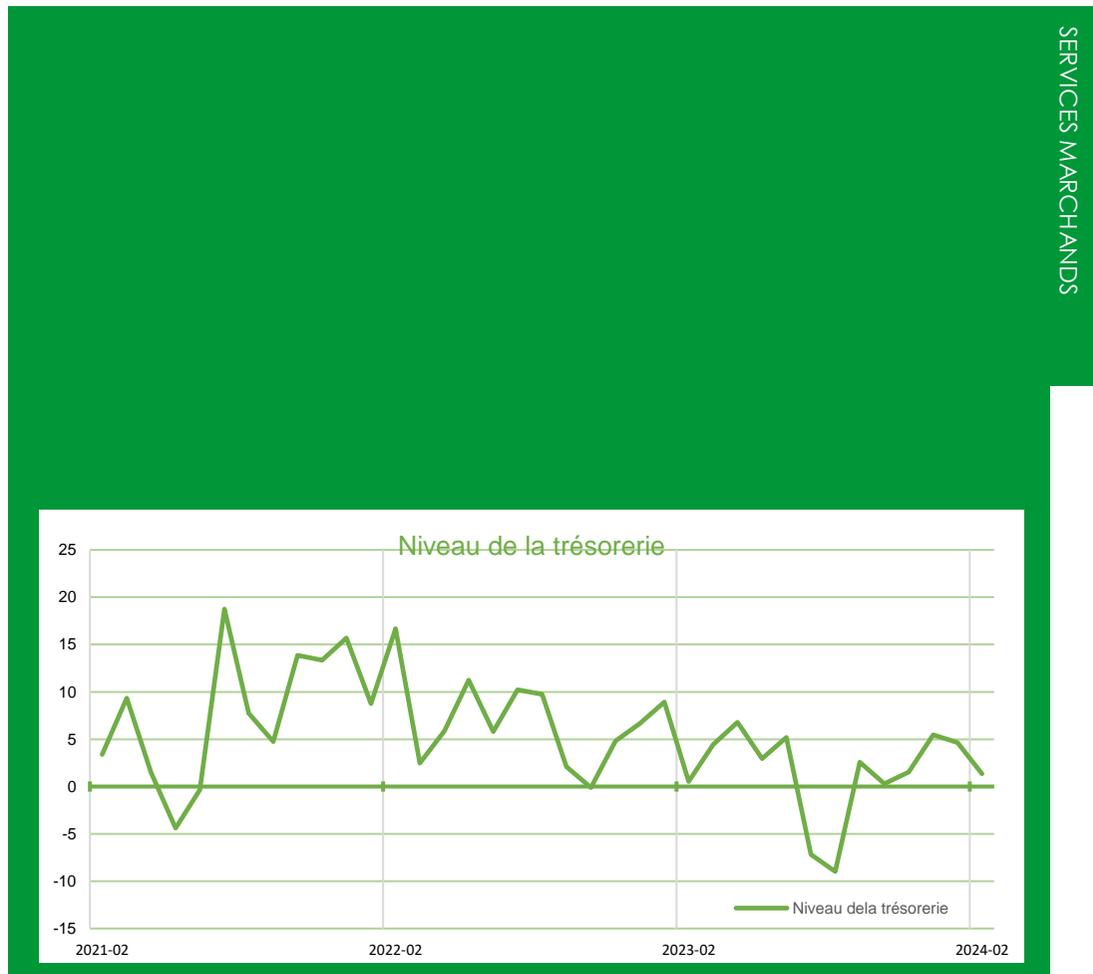
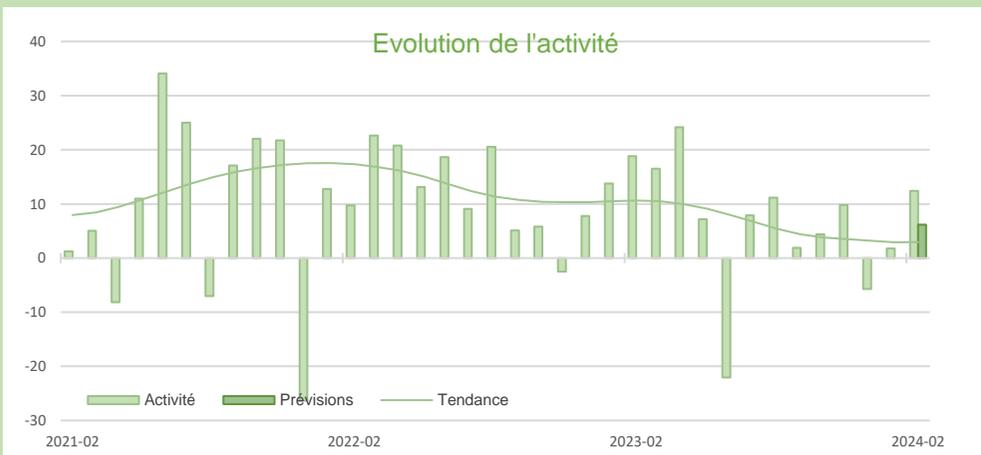
Autres produits industriels





Synthèse des services marchands

Nous assistons à un rebond technique plus qu'à une réelle reprise principalement à la faveur de réouvertures de restaurants. Pour autant, la bonne orientation de certaines filières comme l'ingénierie ou le conseil tire également positivement le niveau des transactions. La tendance est favorable mais encore faible pour ce secteur clé de l'économie. Les prix et les effectifs évoluent peu. Il est à noter une sollicitation des trésoreries à une période de l'année où l'activité est basse.



SERVICES MARCHANDS

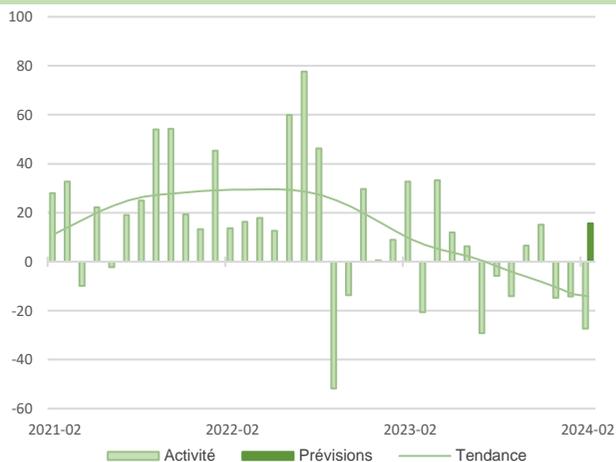
SERVICES MARCHANDS

Source Banque de France – SERVICES

11%

Part des effectifs dans ceux des services marchands (ACOSS 12/2022)

Transports et entreposage



Face à un niveau de transactions qui fléchit, en provenance ou à destination du continent, l'activité dans ce secteur demeure très en deçà du seuil d'équilibre.

Prix et effectifs sont stables.

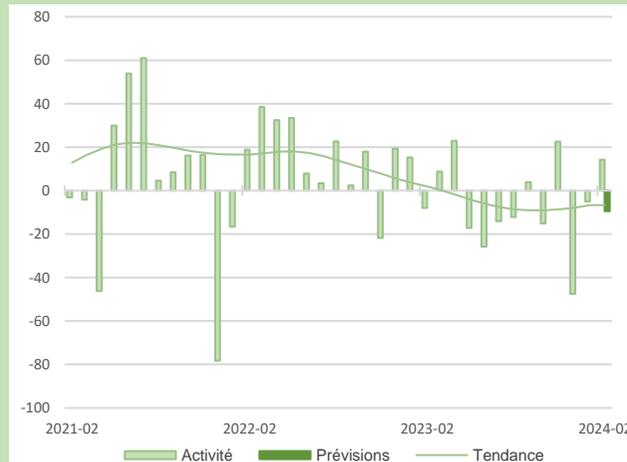
À court terme, les professionnels anticipent une reprise progressive avec le démarrage de la saison touristique. Les premiers signes indiquent des perspectives en deçà des volumes enregistrés en 2023.

Filière qui enregistre toujours une activité en retrait.

Hébergement et restauration

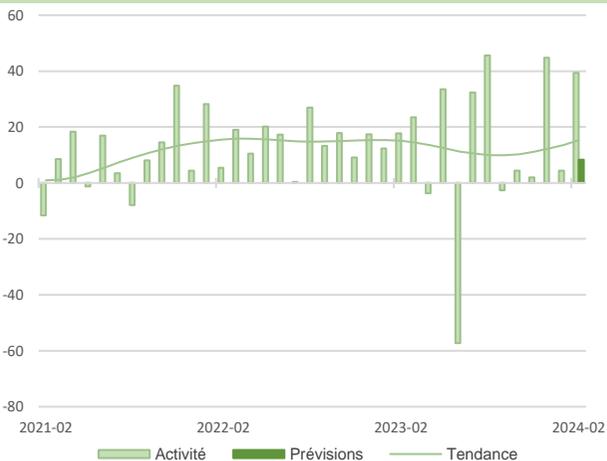
33,9%

Part des effectifs dans ceux des services marchands (ACOSS 12/2022)



L'ouverture progressive de restaurants permet de renforcer l'activité mais à des niveaux moindres que ceux observés en 2023. Le niveau des transactions dans l'hôtellerie est en retrait avec une moindre fréquentation de la clientèle d'affaires majoritaire à cette période de l'année. Au final, on observe un rebond ponctuel de l'activité. Dans ce contexte, le niveau des prix s'ajuste à la baisse. L'analyse des professionnels restent donc mesurée pour mars. Ils indiquent cependant souvent des réservations encourageantes pour la prochaine saison.

Évolution saisonnière favorable en début de saison.



Secteur qui affiche un net rebond.

Alors que les activités de location de véhicules affichent un creux saisonnier et que la stabilité prévaut pour la filière du nettoyage, une progression marquée est à noter dans les secteurs du conseil et de l'ingénierie.

Les prix et les effectifs sont stables. À court terme, une évolution légèrement positive des transactions est anticipée par les professionnels.

37,6%

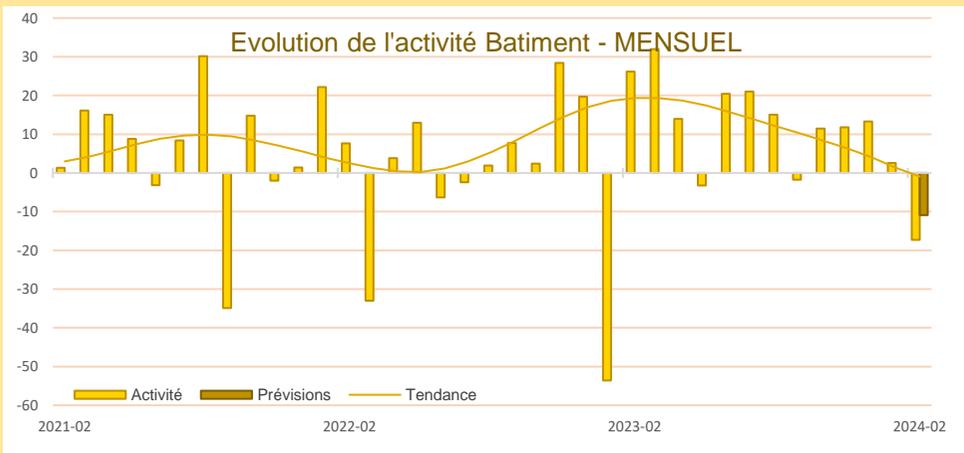
Part des effectifs dans ceux des services marchands (ACOSS 12/2022)

Activités spécialisées scientifiques et techniques



Synthèse du secteur Bâtiment – Travaux Publics

Comme anticipé, la fin progressive des chantiers en cours et un manque de visibilité en termes de demande privée et publique, orientent à la baisse la production dans le bâtiment. Dans ce contexte, la concurrence se renforce et se matérialise par une baisse des prix des devis.



La demande du public et du privé poursuit son érosion. Elle semble insuffisante aux professionnels pour se projeter au-delà du mois de juillet 2024.

Dans ce contexte assez contraint, la production aussi bien dans le gros œuvre que dans le second œuvre marque le pas et amorce une baisse.

Même si les prix des matières premières se stabilisent voire s'érodent comme pour l'acier, la tension concurrentielle entre les professionnels pèse sur les prix des devis orientés à la baisse désormais.

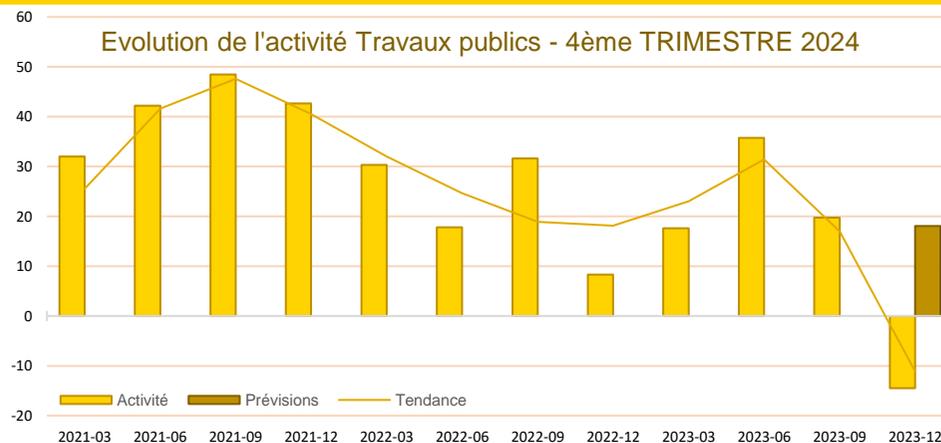
Les anticipations des chefs d'entreprise confirment la baisse de la production à très court terme.

Les professionnels ont privilégié l'achèvement des chantiers en cours.

Même si au premier trimestre 2024, les anticipations sont encore assez bien orientées, la situation du carnet de commandes ne permet pas de saturer les capacités de production. En effet, la demande publique et celle du privé ne donnent pas de signe encourageant aux professionnels.

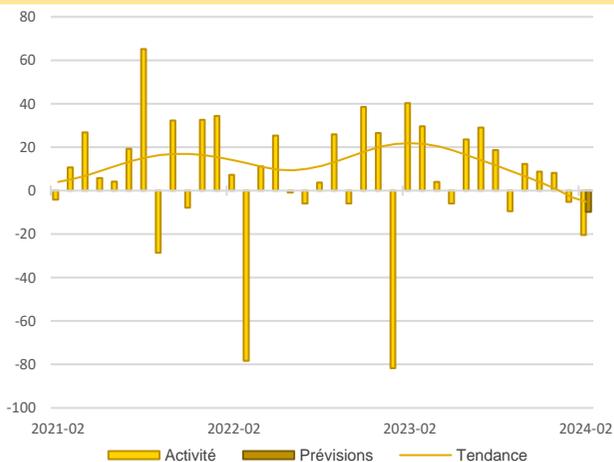
On observe sur le trimestre une stabilisation de la hausse des prix des matières premières.

Les fins de chantiers et la commande courante permettront d'entretenir les plans de charge jusqu'au début du T2-2024.



44,7%

Part des effectifs dans ceux du BTP (ACOSS 12/2022)



Activité - Gros œuvre

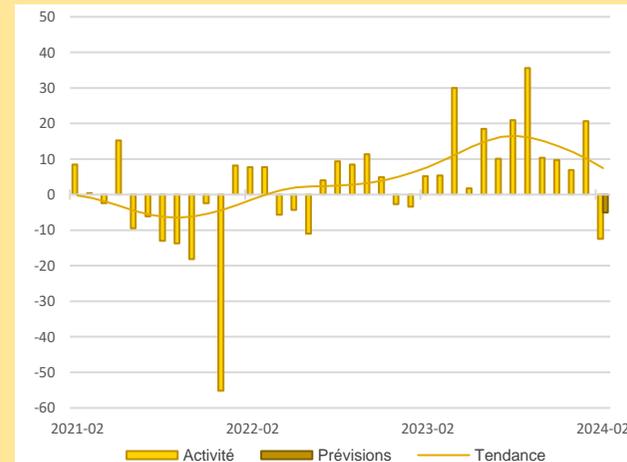
Les capacités de production ont été jusque fin 2023 correctement sollicitées sous l'effet de chantiers à finaliser. Mais l'orientation baissière depuis plusieurs mois du carnet de commandes pèse aujourd'hui sur la production.

Les prix à l'achat et les effectifs sont stables.

Le manque de visibilité en termes de débouchés conduit, à court terme, à une nouvelle orientation à la baisse de la production.

37%

Part des effectifs dans ceux du BTP (ACOSS 12/2022)

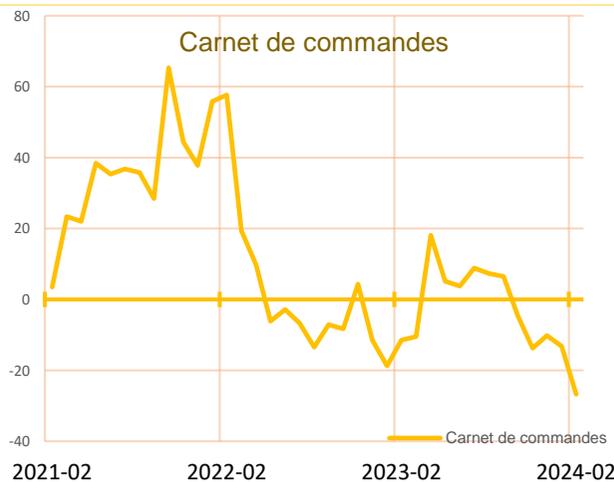


Activité - Second œuvre

Dans un contexte où l'inflexion de la demande privée et publique se confirme, la production marque le pas pour la 1^{ère} fois depuis plusieurs mois.

Les prix à l'achat et les effectifs n'enregistrent pas d'évolution.

Les professionnels anticipent à court terme une orientation baissière de la production.

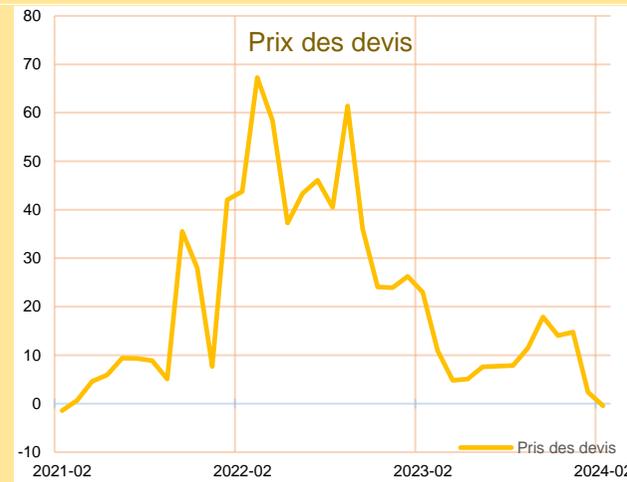


Le recul de la demande publique et privée se confirme.

La demande privée est plutôt attentiste en lien avec une évolution espérée de l'environnement financier. Cela limite significativement les investissements immobiliers.

Au final, le niveau des carnets de commandes poursuit sur une pente baissière et demeure très en deçà de son seuil d'équilibre.

Bâtiment



Même si une inflexion des prix des matières premières est perceptible, c'est la concurrence observée entre les différentes entreprises qui expliquent le net repli des prix des devis en février.

Le niveau atteint juste le seuil d'équilibre.

Bâtiment



Publications de la Banque de France

Catégorie	Titre
 Crédit	Crédits aux particuliers Accès des entreprises au crédit Crédits par taille d'entreprises Financement des SNF Taux d'endettement des ANF – Comparaisons internationales Crédits aux sociétés non financières
 Épargne	Taux de rémunération des dépôts bancaires Performance des OPC - France Épargne des ménages Évolutions monétaires France
 Chiffres clés France et étranger	Défaillances d'entreprises Principaux indicateurs économiques et financiers
 Conjoncture	Tendances régionales en Corse Conjoncture Industrie, services et bâtiment Enquête sur le commerce de détail
 Balance des paiements	Balance des paiements de la France

**Banque de France
Service des Affaires Régionales**

8 rue du Sergent Casalonga BP315 - 20177 - AJACCIO CEDEX 1

 **04.95.51.72.50**

 **BDF-Conjoncture-Corse@banque-france.fr**

Rédacteur en chef

Bernard BENITEZ, Directeur des Affaires Régionales

Directeur de la publication

Jean-Luc CHAUSSIVERT, Directeur Régional

Solde d'opinion :

- *Le solde d'opinion est la somme des opinions positives et négatives données par les chefs d'entreprise, pondérées par l'effectif de l'entreprise et redressées par la valeur ajoutée de chaque secteur.*
- *Il reflète au niveau agrégé les réponses données par les chefs d'entreprise suivant une échelle de notation à sept graduations (trois degrés d'opinion autour de la normale).*
- *Il est exprimé en CVS-CJO, pour Conversion des Variations Saisonnières et Correction des Jours Ouvrables*
- *S'agissant des évolutions, un solde positif indique une phase d'expansion/croissance.*
- *S'agissant des situations et des niveaux, un solde positif révèle une opinion favorable.*

Les séries sont révisées mensuellement et prennent en compte les données brutes corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Tendance :

La tendance est une moyenne statistique calculée sur plusieurs mois glissants (moyenne de longue période).

Effectifs :

*Les effectifs **ACOSS** sont les effectifs recensés par l'URSSAF et correspondent « au nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans la Déclaration Sociale Nominative, DSN) hormis certains salariés comme les intérimaires, les apprentis, les stagiaires...*